

UNE NOUVELLE SPECIALITE PHARMACEUTIQUE: L'INSAPONIFIABLE DE L'HUILE D'AVOCAT

La fraction insaponifiable de l'huile d'avocat possède la propriété de guérir de façon spectaculaire certaines affections bénignes ou graves, qui résistaient jusqu'à ces dernières années à tous les traitements.

Ce nouveau médicament se présente sous forme de gélules faciles à absorber, qui contiennent 50 mg d'un mélange d'insaponifiables d'avocat (1/3) et de soja (2/3).

Les insaponifiables constituent une faible partie de l'huile d'avocat (2 à 5 p. cent). La composition de la fraction insaponifiable se compose de deux parties, l'une connue comprenant stérols, tocophérols, caroténoïdes, vitamines, alcools terpéniques et carbures d'hydrogène ; l'autre inconnue dite "indéterminée" contenant de nombreuses substances n'ayant pas encore livré leur formule.

L'avocat n'est bien entendu pas le seul à contenir ces phytostérols, les plantes oléagineuses et même la banane en recèlent. En ce qui concerne les insaponifiables, une étroite collaboration a été établie entre l'IFAC et divers organismes afin d'élucider et leur formule et leur mode d'action. Cependant, l'huile d'avocat a depuis longtemps été utilisée pour constituer des crèmes adoucis - santes, ayant parfois des propriétés cicatrisantes surprenantes sur les affections cutanées, en particulier sur les mains. Ces propriétés n'ont pas échappé à l'IFAC qui depuis longtemps s'est préoccupé non seulement de développer les meilleures variétés de bouche, mais d'étudier la composition des huiles de diverses provenances (africaine ou américaine) et d'encourager ses utilisations. Le traitement de l'huile de pression (évitant l'emploi des solvants) pour en faire des produits purifiés, débarrassés des odeurs désagréables et des dépôts gênants, a été perfectionné par l'IFAC et notre revue tient au courant ses lecteurs des progrès à attendre de ces huiles purifiées.

Après les travaux sur le cobaye de BAHRS et WULZEN, le Professeur THIERS de Lyon a montré que les insaponifiables des huiles végétales, leurs caroténoïdes, leurs phytostérols et leurs indéterminés, avaient des propriétés thérapeutiques.

Parmi les huiles végétales, celle de l'avocat présente le maximum d'intérêt, associée à celle du soja elle constitue un traitement efficace pour les sclérodermies et les parodontopathies.

Les insaponifiables de soja et d'avocat ont été prescrits dans toutes les formes de sclérodermies localisées ou généralisées, ces dernières avec ou sans extension viscérale. Les sclérodermies sont des maladies dites de système, c'est-à-dire qu'elles intéressent un tissu et non pas un organe.

Le primum novens de cette affection semble être l'atteinte au sein du tissu conjonctif des fibres collagènes.

Une autre affection très gênante et douloureuse est justifiable du traitement par les insaponifiables : les parodontopathies qui sont une dégénérescence progressive des éléments de soutien de la dent ou parodonte.

L'étude clinique de ces insaponifiables a été faite par le professeur THIERS et par le Docteur J. N. LAMBERTON (*), Service du Professeur DUPERRAT, pour les localisations dermatologi-

(*) - J. N. LAMBERTON : Une thérapeutique antisclérose de la sclérodermie : l'insaponifiable des huiles d'avocat et de soja. *Gazette médicale de France*, septembre 1970, 11, 24, 5107-511.

ques. Ces auteurs concluent avec 9 ans de recul qu'il s'agit là de la seule thérapeutique ayant obtenu des guérisons ou des rémissions dans les sclérodermies (localisées ou généralisées) et dans les kraurosis penis et vulvae.

Pour les parodontopathies, le traitement par les insaponifiables fait disparaître la douleur, les agacements dentaires, la mobilité dentaire et les gingivorragies.

Signalons pour terminer que l'ingestion des insaponifiables, même à forte dose, est absolument sans danger, de plus l'organisme ne réagit ni par allergie, ni par accoutumance de sorte qu'un traitement prématurément arrêté peut être repris sans contre-indication.

Ce produit pharmaceutique est préparé et distribué par les laboratoires PHARMASCIENCE, que nous remercions de l'aide apportée à l'IFAC, lors de ses recherches sur l'huile d'avocat.

P. DUPAIGNE

